



# LA PASSOIRE

Dans la nuit du 12 au 13 Juin 2022, notre établissement a subi sur la quartier haut une intrusion dans la zone interdite.

En effet, l'individu a pu tranquillement se retrouver dans le chemin de ronde après avoir découpé le petit grillage faisant office de clôture.

**FO JUSTICE** n'a cessé de dénoncer le manque de sécurité périmétrique sur le quartier haut. Le choix de faire des économies sur la sécurité de l'établissement est **INTOLÉRABLE** pour notre organisation.

**FO JUSTICE** n'a cessé de dénoncer le manque d'éclairage et manque de couverture camera sur les zones sensibles (zone panneau solaire 4 voies, zone des locaux provisoires de la DT. Manque de couverture caméra en périphérie et au sein du quartier haut même.

**FO JUSTICE** veillera à ce que le professionnalisme et la responsabilité ne soit pas remis en cause.

L'Administration doit assumer ces fautes et ces choix économiques :

- Service de nuit réduit
- Matériels obsolètes

**FO JUSTICE** souhaite un renfort en personnel sur le quartier haut, et un passage des équipes à 6 agents.

**FO JUSTICE EXIGE** une réelle réflexion sur la sécurisation du quartier haut (caméras, éclairages, éléments de sécurité, moyens humains)

**FO JUSTICE ALERTE** que l'établissement n'est plus adapté à la population pénale de la Réunion. LE CD du Port a toujours été le déversoir de l'Océan Indien étant le seul établissement pour peine de la zone.

Le Quartier bas est plein, certains détenus ayant iniquement le profil du quartier bas se retrouvent alors au quartier haut.

Il est **URGENT** d'ouvrir des réflexions pour l'avenir, avec la construction d'un nouvel établissement dans le Sud. Le Port doit **RESTER** ou **DEVENIR** un vrai Centre de Détention.

Malgré les fouilles organisées depuis Lundi, **FO JUSTICE RÉCLAME** une fouille générale de l'établissement.

**FO JUSTICE DEMANDE** une reconnaissance officielle de la Direction envers le personnel.

Au port le, 14 Juin 2022

La section FO JUSTICE  
CD DU PORT